

Les Pinsons en Fête



Vide greniers de VIMÉNIL Dimanche 11 octobre 2026

Bulletin d'inscription ci-joint à retourner complet, signé et accompagné du règlement :

DIDIER Clémence
19 Grande Rue 88600 VIMENIL

ATTENTION

- Toute vente de boissons ou de nourriture est interdite sauf autorisation écrite de l'organisateur.
- Chaque exposant devra être muni d'une autorisation, délivrée au secrétariat situé devant la mairie à partir de 7h00 ou par un placier, pour accéder à son emplacement.
- Accès aux emplacements uniquement de 7h00 à 8h30.
- Chaque exposant s'engage à ne laisser aucun déchet sur le site.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IMPRIME PAR NOS SOINS

ARRETE PREFECTORAL 1710/2008 DU 1 JUILLET 2008

lespinsonsenfete@laposte.net



lespinsonsenfete

EXPOSANT

(en majuscules)

Renseignements obligatoire pour la Préfecture des Vosges

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

Adresse e-mail :

Téléphone : Immatriculation du véhicule :

Pour les professionnels : N° d'immatriculation au registre du commerce

Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire

EMPLACEMENT

Emplacements D'EXPOSITION de 5 m avec un emplacement VEHICULE à proximité (1 véhicule autorisé par emplacement)

Tarif unique : 10€

Nombre d'emplacement(s) exposition :

Type de véhicule (voiture, camionnette, remorque ...) :

Total =€

Paiement possible :

- Par chèque à l'ordre de l'Association des Pinsons en Fête
- En espèces

Réduction de 2€ applicable sur le total pour les adhérents de l'association

COMMENTAIRES (emplacement, type de véhicule, demandes particulières...) :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et ne pas participer à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année 2026 en tant que particulier.

Signature :